

Un urbanisme intégré:

Synonyme de qualité de vie et de respect de l'environnement

Acteurs impliqués et démarche à suivre



Objectifs à réaliser

- Architecture adaptée et intégrée au paysage
- Aménagement écologique de l'espace-rue
- Gestion adaptée et durable des eaux superficielles
- Aménagement et gestion écologiques des espaces verts

Les acteurs impliqués

- Le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire
 - ✓ Modification PAG
 - ✓ PAP
 - ✓ Permission de cours d'eau/ autorisation du concept d'évacuation des eaux superficielles

Les acteurs impliqués (suite)

- Le Ministre de l'Environnement
 - ✓ Modification PAG
 - ✓ Réduction/destruction de biotopes et mesures compensatoires

Les acteurs impliqués (suite)

- Promoteurs publics / privés
 - À l'origine de la modification PAG
 - Auteurs du PAP

Démarche à suivre

- Concertation précoce entre les intervenants communaux et étatiques
 - Au moment de l'élaboration du PAG
 - Identification des fonds appropriés à ce type d'aménagement
 - Identification des zones à servitudes écologiques
 - Définition des zones de transition à créer

Démarche à suivre (suite)

- Au moment de l'élaboration du Plan Directeur
 - Infrastructures de desserte
 - Implantation des bâtiments
 - Trame verte à préserver

Démarche à suivre (suite)

- Concertation précoce entre l'auteur du PAP et les intervenants étatiques
 - Au moment de l'élaboration du PAP
 - Fixation du mode et du degré d'utilisation du sol
 - COS / CMU
 - Type et disposition des constructions
 - Nombre d'étages
 - Hauteur des constructions
 - Forme et pente des toitures

Démarche à suivre (suite)

- Aménagement du domaine public / Espace –
rue
 - Voies de circulation
 - Emplacements de stationnement
 - Accès carrossables aux parcelles

- Gestion des eaux superficielles
(concept détaillé)

Démarche à suivre (suite)

- Aménagement des espaces verts publics et privés
 - Définition des espaces destinés à rester libres de toute construction et à recevoir des plantations
 - Définition des plantations à réaliser
 - Dimensions des aménagements extérieurs, remblais ou déblais de terre, clôtures, murs, surfaces consolidées

Démarche à suivre (suite)

- Un urbanisme intégré présuppose:
 - Une implication précoce de tous les acteurs concernés
 - Une démarche coopérative associant urbanistes, architectes, architectes paysagers, gestionnaires de l'eau, gestionnaires de l'environnement naturel

Démarche à suivre (suite et fin)

- Appel à candidatures – projets pilote

Merci de votre attention